

**Rapport financier annuel consolidé  
de l'Agent administratif du  
"Programme d'appui au Secteur de la  
Microfinance en RDC, Phase II"  
(PASMIF II)**

**pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015**

Bureau des Fonds Multipartenaires  
Programme des Nations Unies pour le Développement  
<http://mptf.undp.org>

## ORGANISATIONS PARTICIPANTES



Fonds d'équipement des Nations Unies  
(UNCDF)



Programme des Nations Unies pour le  
développement (PNUD)

## CONTRIBUTEURS



Belgique



Agence Suédoise de Coopération  
Internationale pour le Développement  
(Sida)

## DEFINITIONS

### **Allocation**

Montant approuvé par le Comité de pilotage d'un projet/programme.

### **Budget total approuvé**

Ceci représente le montant cumulé des allocations approuvées par le Comité de pilotage.

### **Clôture financière du projet**

Un projet ou programme est considéré comme étant financièrement clôturé lorsque suite à la clôture opérationnelle, toutes les obligations financières ont été réglées, et qu'aucune autre charge financière ne peut être effectuée.

### **Clôture opérationnelle du projet**

Un projet ou programme est considéré comme étant opérationnellement clôturé lorsque l'ensemble des activités programmatiques pour lesquelles la ou les organisations participantes ont reçu des fonds ont été achevées.

### **Coûts indirects**

Un coût général qui ne peut pas être directement lié à un programme particulier ou à une activité particulière des organisations participantes. La politique du GNUD prévoit un taux fixe de coûts indirects égal à 7 % des coûts programmables.

### **Date de commencement du projet**

Date de transfert du premier versement par le Bureau des fonds multipartenaires à l'organisation participante.

### **Dépenses de projet**

La somme des dépenses déclarées par l'ensemble des organisations participantes au titre d'un fonds, indépendamment de la méthode de comptabilité utilisée par chaque organisation participante pour l'information des donateurs.

### **Dépôt de contributeur**

Dépôt en espèces reçu d'un contributeur par le Bureau des fonds multipartenaires pour le fonds, conformément à un accord administratif type signé.

### **Engagement de contributeur**

Le(s) montant(s) qu'un donateur s'est engagé à verser à un fonds aux termes d'un accord administratif type signé avec le Bureau des fonds multipartenaires du PNUD (Bureau des fonds multipartenaires), en sa qualité d'Agent administratif. Un engagement peut être payé ou en attente de paiement.

### **Montant net financé**

Montant transféré à une organisation participante moins tout remboursement versé au Bureau des fonds multipartenaires par une organisation participante.

### **Organisation participante (OP)**

Un organisme des Nations Unies ou autre organisme intergouvernemental qui est partenaire d'exécution d'un fonds, en vertu de la signature d'un protocole d'entente (MOU) avec le Bureau des fonds multipartenaires au titre d'un fonds particulier.

### **Projet/Programme approuvé**

Un projet/programme, budget inclus, etc. qui est approuvé par le Comité de pilotage pour l'affectation des fonds.

### **Taux d'exécution**

Le pourcentage des fonds qui ont été utilisés, calculé en comparant les dépenses déclarées par une organisation participante au « montant net financé ».

## RESULTATS FINANCIERS POUR 2015

Ce chapitre présente les données financières et l'analyse du "Programme d'appui au Secteur de la Microfinance en RDC, Phase II"

(PASMIF II) utilisant le mécanisme onusien de transfert de fonds au 31 décembre 2015. Les informations financières relatives à ce fonds sont également disponibles sur le portail du Bureau des fonds multipartenaires (Gateway) à l'adresse suivante :

<http://mptf.undp.org/factsheet/fund/CVF00>.

### 1. SOURCES ET UTILISATIONS DES FONDS

Au 31 décembre 2015, 2 contributeurs ont déposé **9,439,206** dollars américains et **26,107** dollars américains d'intérêts ont été perçus,

ce qui porte le montant cumulé des fonds à **9,465,313** dollars américains.

Sur ce montant, \$ **9,344,788** dollars américains ont été transférés à 2 organisations participantes dont **7,717,657** dollars américains ont été déclarés en dépenses. Les frais de l'Agent administratif ont été facturés au taux approuvé de 1 % des dépôts et s'élèvent à **94,392** dollars américains. Le tableau 1 fournit un aperçu global des sources, des utilisations et du solde des fonds du Programme conjoint au 31 décembre 2015.

**Tableau 1. Aperçu de la situation financière au 31 décembre 2015 (en dollars américains)\***

	Année 2014	Année 2015	Total
<b>Sources des fonds</b>			
Contributions brutes	-	2,472,360	9,439,206
Revenu des intérêts et placements perçus par le fonds	70	1,813	23,584
Revenu des intérêts reçus des organisations participantes	-	-	2,523
Remboursements versés par l'Agent administratif aux contributeurs	-	-	-
Solde du fonds transféré à un autre fonds	-	-	-
Autres revenus	-	-	-
<b>Total : sources des fonds</b>	<b>70</b>	<b>2,474,173</b>	<b>9,465,313</b>
<b>Utilisation des fonds</b>			
Transfert aux organisations participantes	-	2,447,636	9,344,788
Remboursements reçus des organisations participantes	-	-	-
<b>Montant net financé aux organisations participantes</b>	<b>-</b>	<b>2,447,636</b>	<b>9,344,788</b>
Frais de l'Agent administratif	-	24,724	94,392
Coûts directs (Comité de pilotage, Secrétariat, etc.)	-	-	-
Frais bancaires	2	1	158
Autres dépenses	-	-	-
<b>Total : utilisation des fonds</b>	<b>2</b>	<b>2,472,361</b>	<b>9,439,338</b>
<b>Variation du solde des fonds disponibles auprès de l'Agent administratif</b>	<b>69</b>	<b>1,813</b>	<b>25,975</b>
Solde d'ouverture du fonds (1 <sup>er</sup> janvier)	24,093	24,162	-
<b>Solde de clôture du fonds (31 décembre)</b>	<b>24,162</b>	<b>25,975</b>	<b>25,975</b>
Montant net financé aux organisations participantes	-	2,447,636	9,344,788
Dépenses des organisations participantes	1,902,175	917,944	7,717,657
<b>Solde des fonds disponibles auprès des organisations participantes</b>			<b>1,627,131</b>

\* Du fait de l'arrondissement des chiffres, il est possible que certains totaux soient inexacts. Ceci est valable pour l'ensemble des chiffres du présent rapport.

## 2. CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

Le tableau 2 fournit des informations sur les contributions versées par l'ensemble des contributeurs au fonds au 31 décembre 2015.

**Tableau 2. Dépôts des contributeurs au 31 décembre 2015 (en dollars américains)\***

Contributeurs	Années antérieures au 31 déc. 2014	Année en cours janv. à déc. 2015	Total
Belgique	2,575,646	2,472,360	5,048,006
Agence Suédoise de Coopération Internationale pour le Développement (Sida)	4,391,200	-	4,391,200
<b>Total</b>	<b>6,966,846</b>	<b>2,472,360</b>	<b>9,439,206</b>

## 3. INTERETS PERCUS

Les intérêts sont perçus de deux manières : 1) sur le solde des fonds détenus par l'Agent administratif (les « intérêts perçus par le fonds ») et 2) sur le solde des fonds détenus par les organisations participantes (les « intérêts perçus par les organisations ») lorsque leurs règlement financier et règles de gestion financière autorisent le reversement d'intérêts à l'Agent administratif.

Au 31 décembre 2015, les intérêts perçus par le fonds s'élèvent à **23,584** dollars américains et les intérêts perçus par les organisations participantes s'élèvent à **2,523** dollars américains, soit un montant cumulé d'intérêts perçus de **26,107** dollars américains. Des détails sont fournis dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 3. Sources des intérêts et placements perçus, au 31 décembre 2015 (en dollars américains)\***

Intérêts	Années antérieures au 31 déc. 2014	Année en cours janv. à déc. 2015	Total
<b>Agent administratif</b>			
Intérêts perçus par le fonds et placement perçu	21,771	1,813	23,584
<b>Total : intérêts perçus par le fonds</b>	<b>21,771</b>	<b>1,813</b>	<b>23,584</b>
<b>Organisation participante</b>			
PNUD	2,523		2,523
<b>Total : intérêts perçus par les organisations</b>	<b>2,523</b>		<b>2,523</b>
<b>Total</b>	<b>24,294</b>	<b>1,813</b>	<b>26,107</b>

#### 4. TRANSFERT DE FONDS

Les allocations destinées aux organisations participantes sont approuvées par le Comité de pilotage et versées par l'Agent administratif. Au 31 décembre 2015, l'Agent administratif a transféré **9,344,788** dollars américains à 2 organisations participantes (voir la liste ci-dessous).

Le tableau 4 fournit des informations supplémentaires sur les remboursements reçus par le Bureau des fonds multipartenaires et sur le montant net financé à chaque organisation participante.

**Tableau 4. Transfert, remboursement et montant net financé, par organisation participante, au 31 décembre 2015 (en dollars américains)\***

Organisations participantes	Années antérieures au 31 déc. 2014			Année en cours janv. à déc. 2015			Total		
	Trans-ferts	Rembour-sements	Montant net financé	Trans-ferts	Rembour-sements	Montant net financé	Trans-ferts	Rembour-sements	Montant net financé
UNCDF	4,138,290		4,138,290	1,468,582		1,468,582	5,606,872		5,606,872
PNUD	2,758,862		2,758,862	979,054		979,054	3,737,916		3,737,916
<b>Total</b>	<b>6,897,152</b>		<b>6,897,152</b>	<b>2,447,636</b>		<b>2,447,636</b>	<b>9,344,788</b>		<b>9,344,788</b>

#### 5. DEPENSES ET TAUX D'EXECUTION FINANCIER

Toutes les dépenses finales déclarées au titre de l'année 2015 ont été communiquées par le siège des organisations participantes. Celles-ci ont été consolidées par le Bureau des fonds multipartenaires.

#### 5.1 DEPENSES DECLAREES PAR ORGANISATION PARTICIPANTE

Comme l'indique le tableau ci-dessous, le montant cumulé net des transferts s'élève à **9,344,788** dollars américains et le montant cumulé des dépenses déclarées par les organisations participantes s'élève à **7,717,657** dollars américains. Ceci correspond à un taux global d'exécution des dépenses du fonds de **83 %**.

**Tableau 5.1. Montant net financé et dépenses déclarées par organisation participante et taux d'exécution financier, au 31 décembre 2015 (en dollars américains)\***

Organisations participantes	Montant approuvé	Montant net financé	Dépenses			Taux d'exécution %
			Années antérieures au 31 déc. 2014	Année en cours janv. à déc. 2015	Total	
UNCDF	5,606,872	5,606,872	4,048,927	41,222	4,090,149	72.95
PNUD	3,737,916	3,737,916	2,750,786	876,722	3,627,508	97.05
<b>Total</b>	<b>9,344,788</b>	<b>9,344,788</b>	<b>6,799,714</b>	<b>917,944</b>	<b>7,717,657</b>	<b>82.59</b>

## 5.2 DEPENSES DECLAREES PAR CATEGORIE

Les dépenses de projet sont effectuées et contrôlées par chaque organisation participante et sont déclarées selon les catégories convenues pour l'harmonisation inter-agence des rapports. En 2006, le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) a établi six catégories selon lesquelles les entités des Nations Unies doivent déclarer les dépenses de projet inter-agence. À compter du 1er janvier 2012, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies (CCS) a modifié ces catégories à la suite de l'adoption des normes comptables internationales IPSAS. Ces catégories sont désormais au nombre de huit. Toutes les dépenses effectuées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2012 ont été déclarées selon les anciennes catégories. Après le 1<sup>er</sup> janvier 2012, toutes les dépenses sont déclarées à l'aide des huit nouvelles catégories. Les anciennes et nouvelles catégories sont indiquées à droite.

Le tableau 5.2 indique les dépenses déclarées selon les catégories de dépenses du GNUD. Lorsqu'un fonds a été opérationnel avant et après le 1<sup>er</sup> janvier 2012, les dépenses sont déclarées selon les anciennes et les nouvelles catégories. Lorsqu'un fonds est devenu opérationnel après le 1<sup>er</sup> janvier 2012, seules les nouvelles catégories sont utilisées.

En 2015, la catégorie avec le pourcentage de dépenses le plus élevé est Transferts et subventions (55%), suivi par Exploitation générale (22%).

<b>Catégories de dépenses du CCS de 2012</b>	<b>Catégories de dépenses du GNUD de 2006</b>
1. Personnel	1. Provisions, produits, équipement et transport
2. Provisions, produits et matériels	2. Personnel
3. Equipement, véhicules, meubles et dépréciation	3. Formation des partenaires
4. Services contractuels	4. Contrats
5. Déplacements	5. Autres coûts directs
6. Transferts et subventions	6. Coûts indirects
7. Exploitation générale	
8. Coûts indirects	

**Tableau 5.2. Dépenses par catégorie de budget du GNUD, au 31 décembre 2015 (en dollars américains)\***

Catégories	Dépenses			Pourcentage du coût total du programme
	Années antérieures au 31 déc. 2014	Année en cours janv. à déc. 2015	Total	
Provisions, produits, équipement et transport (ancienne)	414	-	414	0.01
Personnel (ancienne)	59,939	-	59,939	0.83
Formation des partenaires (ancienne)	-	-	-	
Contrats (ancienne)	60,618	-	60,618	0.84
Autres coûts directs (ancienne)	589,513	-	589,513	8.17
Personnel (nouvelle)	333,665	-	333,665	4.62
Provisions, produits et matériels (nouvelle)	30,687	3,728	34,415	0.48
Équipement, véhicules, meubles et dépréciation (nouvelle)	223,245	850	224,095	3.10
Services contractuels (nouvelle)	881,995	132,541	1,014,536	14.05
Déplacements (nouvelle)	303,893	99,631	403,524	5.59
Transferts et subventions (nouvelle)	3,456,623	552,750	4,009,373	55.54
Exploitation générale (nouvelle)	264,870	223,412	488,281	6.76
<b>Total des coûts du programme</b>	<b>6,205,461</b>	<b>1,012,912</b>	<b>7,218,373</b>	<b>100.00</b>
Total des coûts indirects	594,253	(94,969)	499,284	6.92
<b>Total</b>	<b>6,799,714</b>	<b>917,944</b>	<b>7,717,657</b>	

**Coûts indirects** : le moment auquel les coûts indirects sont facturés à un projet dépend des règlements, règles ou politiques financières de chaque organisation participante. Ces coûts peuvent être déduits immédiatement dès la réception d'un transfert basé sur le montant programmatique approuvé, ou ultérieurement en cours de la mise en œuvre.

Par conséquent, le pourcentage des coûts indirects peut sembler dépasser le taux convenu de 7 % applicable aux projets en cours. Lorsque tous les projets sont financièrement clôturés, ce chiffre ne doit pas dépasser 7 %.



## 6. RECOUVREMENT DES COUTS

Les politiques de recouvrement des coûts du fonds sont déterminées par les dispositions applicables des termes de référence du fonds, du MOU conclu entre l'Agent administratif et les organisations participantes et des accords administratifs types conclus entre l'Agent administratif et les contributeurs, sur la base de taux approuvés par le GNUD. Les politiques en place, au 31 décembre 2015, étaient les suivantes :

- **Frais de l'Agent administratif (AA)** : des frais de 1 % sont facturés lors du dépôt du contributeur et couvrent les services fournis au titre de ladite contribution pour toute la durée du fonds. Au total, au 31 décembre 2015, **94,392** dollars américains ont été facturés au titre des frais de l'AA.
- **Coûts indirects des organisations participantes** : les organisations participantes peuvent facturer des coûts indirects de 7 %. Au cours de la période de référence (**94,969**) dollars américains a/ont été déduit(s) au titre des coûts indirects par les organisations participantes. Au total, les coûts indirects s'élèvent à **499,284** dollars américains au 31 décembre 2015.

## 7. RESPONSABILITE ET TRANSPARENCE

Afin de fournir de manière efficace des services de gestion de fonds et de faciliter le contrôle et l'information au système des Nations Unies et à ses partenaires, le Bureau des fonds multipartenaires a créé le portail du Bureau des fonds multipartenaires (Gateway) (<http://mptf.undp.org>). Délivrant des informations en temps réel (avec un décalage d'un maximum de deux heures), à partir d'un système de gestion intégré interne, le portail du Bureau des fonds multipartenaires est devenu la référence en matière de fourniture de services de gestion de fonds multipartenaires transparents et responsables.

Le portail du Bureau des fonds multipartenaires fournit des informations financières telles que : les engagements et dépôts des contributeurs, les budgets de programme approuvés, les transferts aux organisations participantes et les dépenses déclarées par celles-ci, les intérêts et autres dépenses. En outre, le portail du Bureau des fonds multipartenaires fournit un aperçu du portefeuille du Bureau des fonds multipartenaires et des informations détaillées sur les différents fonds, y compris leur objectif, leur structure de gouvernance et leurs documents clés. En fournissant un accès aisé au nombre croissant des rapports descriptifs et financiers, ainsi qu'aux documents de projet connexes, le portail du Bureau des fonds multipartenaires (Gateway) collecte et préserve des connaissances institutionnelles importantes et facilite le partage et la gestion des connaissances entre les organisations des Nations Unies et leurs partenaires de développement, contribuant ainsi à la cohérence des Nations Unies et à l'efficacité de l'aide au développement.